

Endroits de vote – Jour du scrutin	Sections de vote
ÉCOLE SAINT-GABRIEL-LALEMANT 7350, rue Garnier	01-02-03-04-05-06-07-08-09-14
ÉCOLE SAINT-BARTHÉLEMY PAVILLON DES ÉRABLES 7081, avenue des Érables	10-11-12-13-23-24-27-28-29
ÉCOLE SAINT-BARTHÉLEMY PAVILLON SAGARD 7400, rue Sagard	15-16-17-18-19-20-21-22-25-26
ÉCOLE JOHN F. KENNEDY 3030, rue Villieray	30-31-32-33-38-39-40-47
CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-MATHIEU 7110, 8e Avenue	34-35-36-37-41-42-43
HABITATION GABRIEL-SAGARD 3001, rue Everett	44-45-46
ÉCOLE JOSEPH-FRANÇOIS-PERRAULT 7450, rue François-Perrault	48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-59-60
ÉCOLE LÉONARD-DE VINCI 7575, 19e Avenue	58-61-62-63-64-65-66
ÉCOLE LÉONARD-DE VINCI ANNEXE 7630, 22e Avenue	66-67-69-70-71-72-73

Dans le district électoral de François-Perrault de l'arrondissement de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la Ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son district

